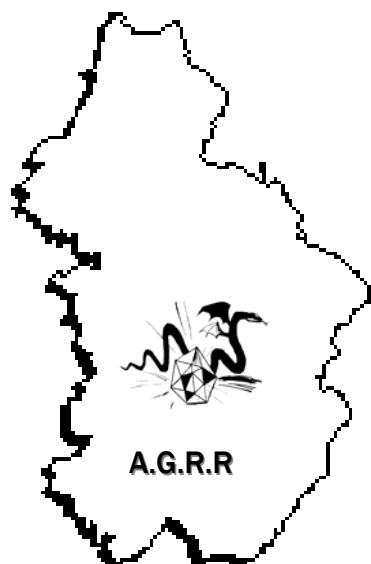


La Vouivre du Jura



1996 - 2006



Bulletin de

*L'Association Génomique de Relevés
et de Recherches*

Siège Social
et Secrétariat

Mairie de Champdivers
39500 CHAMPDIVERS
<http://www.agrr.asso.fr/>
E-mail : r.dubief@worldonline.fr
Association : de type loi 1901

Dépôt légal : juin 2006



ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE RELEVES ET DE RECHERCHES

Année 2004

Composition du Conseil d'Administration

Président : François-Xavier MANZANO - 7 Rue de la Liberté - 25000 BESANCON

Trésorier : Robert DUBIEF - 16 Rue de la Rieppe - 21310 MIREBEAU - r.dubief@worldonline.fr

Secrétaire : Sandrine PATENAT - 3 Chemin du Sept - 39120 LE DESCHAUX

Vice-président : Marcel GLANTZMANN - 28 Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS

Trésorier adjoint : Olivier MEUGIN - 2, Grande Rue - 39500 CHAMPDIVERS - olivier.meugin@worldonline.fr

Secrétaire adjointe : Monique GLANTZMANN - 28 Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS -
tél. 03.84.79.12.86

Membres : Véronique GUERAUD - Rue Anne de Saulx - 39120 BALAISEAUX

Rémi GROS - 8, Rue du Général Leclerc - 39120 CHAUSSIN

Claude MARTIN - 11, Avenue de la Côte d'Or - 39100 DOLE

Henri PRUDENT - Place des Tilleuls - 39100 FOUCHERANS

Jacky TRIDARD - 6 - Rue du Bief - 39100 SAMPANS

Y Y Y Y Y

Répartitions des responsabilités

Secrétariat général : Sandrine PATENAT

Informatique : Robert DUBIEF

Transcriptions : Monique GLANTZMANN

Commandes : Pour les éditions papier : le secrétariat, puis Marcel GLANTZMANN, faisant
les reproductions, est chargé de toutes les expéditions

Pour les éditions informatisées : Robert DUBIEF et Jacky TRIDARD

Relations avec les autorités et les municipalités : Marcel GLANTZMANN

Manifestations : Exposition : la personne qui a le plus d'affinité avec la localité en question

Composition des panneaux : Rémi GROS

La Vouivre du Jura : Monique GLANTZMANN, Michèle NOBLECOURT, Claude MARTIN

Archives Départementales

Au cours de l'année 2006, la salle de lecture sera fermée :

Lundi 14 août

Vendredi 22 décembre

Mardi 26 décembre

Vendredi 29 décembre

Il est à prévoir une semaine de fermeture en octobre, comme chaque année.



Le mot du Président

Voilà 10 ans que l'AGRR a été créée, à la suite du constat qu'il manquait quelque chose dans le Jura et que les structures existantes ne pouvaient être adaptées.

Au début une douzaine de personnes très motivées, qui ne pensaient pas à changer le monde, mais seulement à apporter leurs petites pierres à la sauvegarde du patrimoine écrit, tout en leur permettant de poursuivre leurs recherches personnelles dans de meilleures conditions.

Au fur et à mesure des années l'AGRR a pris de l'ampleur et développé son savoir faire. De nombreuses personnes nous ont rejoint, et malheureusement certaines sont parties.

Le bilan de ces 10 années est plus que positif, nous sommes reconnus comme une association de sauvegarde, des portes s'ouvrent devant nous et le nombre de paroisses relevées est plus qu'honorable.

Mais, il ne faut pas nous endormir sur nos lauriers, Nous devons penser à la relève, en disant cela je pense à vous nouveau ou moins nouveau adhérent, des places sont à votre disposition pour mener l'AGRR à son 20ème anniversaire.

François-Xavier MANZANO

Nos CD.....

Ils ont de plus en plus de succès.

Nous nous voyons contraints d'augmenter les frais d'envoi, du fait de la politique de La Poste qui met tout envoi un peu épais en « colissimo ». Nos finances ne peuvent absorber cette augmentation.

Bienvenue

GRUET Alone - Chemin des Forges - 25170 LANTENNE VERTIERE

ROIDOR Marion - 1bis Rue d'Arsonval - 75015 PARIS

BIGET Jean Pierre - 3 Rue Jules Verne, Domaine du Bois la Croix - 77340 PONTAULT-COMBAULT

Association CHOISEY et son Patrimoine - 11 Rue des Grandes Vignes - 39100 CHOISEY

GRUET Denis - 2, Rue de la Fournache - 39100 GEVRY

GURRIET Alain—39, Avenue de Rudelle - 31600 MURET

*N.D.L.D : les articles publiés dans ce bulletin n'expriment que les opinions de leurs auteurs.
Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Rédaction et de l'A.G.R.R..*



À Montmorot le 1er avril 2006

La visite de différents services correspondant aux missions des Archives sera suivie d'une présentation de documents spécialement choisis pour les généalogistes.

A partir de la Révolution de 1789, il s'est avérée indispensable la création d'un service d'Archives Publiques, qui, au niveau du département, rassemble la masse de documents provenant des nationalisations de biens. Il ne fallait pas détruire les titres de la féodalité ni tout autre titre de propriété qui pourrait servir de preuve à l'État lui-même : ils constituent un trésor pour les Archives françaises...

- Communiquer, (en vertu du droit, pour tout citoyen, d'accéder aux archives publiques).

[illegible]

Dans le cadre du département, toujours avec une mission d'État, elles sont sous la tutelle du Conseil Général, lequel doit leur donner les moyens de répondre à la mission qui leur est confiée.

Ainsi les Archives Publiques concernent l'activité publique de l'institution.

- Contrôle.
- Collecte, tri et classement.
- Préservation et conservation des documents.
- Communication et valorisation.

Aller dans les services administratifs et vérifier la conservation des documents fondamentaux (dans une commune par exemple).



2 - COLLECTE, TRI ET CLASSEMENT « ORGANIQUE »

Appliquer la réglementation pour la dénomination des documents, le temps de conservation de chacun, le tri et l'élimination des documents accessoires (avec l'accord de l'adjoint départemental des Archives). Ne conserver que les documents fondamentaux. (Nécessité d'être en lien avec les différentes administrations pour que les documents fondamentaux soient versés aux ADJ).

Même technique pour les dossiers arrivant aux Archives.

Tout dossier est repris pour identifier chaque document et réordonner le dossier de façon logique. Ceci nécessite une formation polyvalente du personnel, avec acquisition de connaissances :

en histoire (de France) mais aussi en histoire administrative pour chaque administration ou chaque association concernée.

en géographie et géographie administrative.

Ajoutons aux connaissances indispensables, la nécessité d'endurance, car certains fonds mesurent des centaines de mètres...

(Nous constaterons plus tard, dans l'ancienne salle de tri, l'importance de cette endurance physique face aux piles de cartons de dossiers en attente, mais aussi le fait que la dextérité manuelle est utile...)

3 - PRESERVATION ET CONSERVATION DES DOCUMENTS

Le service des Archives participe à la conservation du Patrimoine : sachant que tout ce qui existe sur terre est voué à disparaître, notre mission est de préserver tout document, qu'il s'agisse de celui qui a 1000 ans par exemple (ou de documents plus anciens en d'autres départements) qu'il s'agisse d'un papyrus ou d'un document électronique.

C'est pourquoi, nous pourrions visiter l'atelier de reliure, l'atelier de photographie, de reprographie et de microfilmage

4 - COMMUNICATION ET VALORISATION

Possibilité d'accueil permanent en salle de lecture, sans condition préalable, hormis pour les personnes « interdites de salle ».

Public divers : service éducatif pour les écoles, lycées, IUFM, Universités etc..

Valorisation : Expositions, publications et catalogues d'exposition, publications de travaux personnels.

Les Archives participent à la vie culturelle du département.

LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES ACCUEILLENT LES FONDS PUBLICS ET PRIVES

LES FONDS PRIVES Suite à décret de 1988 (après loi de Décentralisation)

Fonction facultative qui n'a pas posé problème : fonds indispensables qui complètent les fonds publics, par exemple avec les fonds d'entreprises.

Quelques conditions : la territorialité et que les activités du producteur de ce fond soient significatives : ainsi, les diamantaires de Saint-Claude. Il n'y a pas de fonds concernant les fruitières, les vigneron.

En projet : entrée des archives des forges de Baudin et le dépôt cartographique d'une commune.

Les fonds privés peuvent concerner une personnalité qu'elle soit politique, syndicale ou autre... un médecin... (un géologue a déposé tout son travail personnel)

LES ARCHIVES NOTARIALES

Une partie est en fonds public.

Fonds privé : comptabilité de l'étude, dossiers de clients...

Nous avons plus de 2/3 des archives notariales du XVème siècle à nos jours.

Intervention d'un membre du groupe «un particulier a les archives d'un notaire de Poligny. »

On n'a pas le droit de garder un document de caractère public.

Une personne peut être en infraction si elle en détient.



INFORMATIONS DIVERSES POUR LES GENEALOGISTES

Selon les DIRECTIVES DES ARCHIVES DE FRANCE de 1988/1989, on peut faire des reproductions de certaines pages d'un registre, mais non le registre en entier.

Registres Paroissiaux : Des plus anciens documents, il est proscrit de faire des photocopies.

S'il s'agit de documents reliés, risque de casser la reliure.

L'exposition à la lumière nuit à la conservation des documents

**POUR UN USAGE PRIVE, ON N'A PAS LE DROIT DE METTRE EN DANGER
UN DOCUMENT PUBLIC .**

Une mairie n'a donc pas le droit de faire des photocopies de registres : la photo numérique nous sauve, car elle permet la reproduction, tout en protégeant le document.

Un autre problème : **Il est proscrit de faire la copie totale d'un registre et de la diffuser sur Internet, que ce soit à titre de vente, que ce soit à titre gracieux, sans l'accord de la mairie*** : certains utilisateurs vendent ensuite les photocopies.

* Notes : L'accord de la mairie ne doit concerner, que les registres d'état-civil ou les R.P. conservés en mairie

**Réticence des Archives au retour des Registres Paroissiaux dans les mairies, comme certaines le demandent.
Par contre, la numérisation est possible.**

**DOCUMENTS D'ARCHIVES POUR COMPLETER
UNE RECHERCHE GENEALOGIQUE ?**

Le service des Archives avait exposé un certain nombre de documents, plus ou moins importants, susceptibles d'intéresser les généalogistes, pour compléter leur recherche.

Ils nous ont été présentés et commentés, dans la mesure du temps disponible.

- * Eléments de cartographie pour identifier les localités.
- * Quartiers de noblesse (ex Château-Chalon)
- * Pour le XVIIIème siècle : Registre : enregistrement des actes du baillage de DOLE (procédure testamentaire)
- * Id Livre d'enregistrement des dons entre vifs. Ex : 1733.
- * Au contrôle des actes il y a plus d'ordre : paquets d'actes des différents notaires (mais peu de tables). Si on a en plus le testament du notaire, on peut voir le registre d'enregistrement de contrôle des actes.
- * Dans le fond du Bailliage : enregistrement depuis le VIème siècle (à vérifier) Dossiers de naturalisation, pour le XIXème siècle.
- * Dossier Hospice du St Esprit de Poligny 1834/1836 (état nominatif des enfants)
- * Dénombrement de population et recensement, mais à partir du XVIème siècle, cela existe dans le fonds de la Chambre des Comptes ou au Bailliage.
- * Pour certains métiers, voir le fonds de l'administration correspondante : cantonnier... instituteur par exemple. Il y a aussi les déclarations agricoles.
- * État et signalement des hommes de la milice levée en exécution de l'Ordonnance du Roy, le 30 octobre 1745. (ceci peut concerner tout le département, puisque j'ai noté « voir pour Rahon)
- * Registres Matricule de recrutement, par année de classe, pour tout le département. Ex : Lons-le -Saunier 1900 Notons que le recrutement concerne parfois Doubs et Jura.
- * Liste des personnes qui réunissent les conditions légales exigées pour remplir les fonctions de juré (1860-1944/49)
- * Devis des travaux à faire pour la construction d'une maison commune.
- * Deux grands plans avec dessins concernant l'usine de Foucherans, dont « COUPE ET ELEVATION DE L'USINE DE FOUCHERANS » plan certifié conforme au plan annexé à l'ordonnance royale du 28 avril 1827. Nota : le plan avec dessin des deux roues à aubes est signé du « Conseiller d'état, Directeur Général des Ponts et Chaussées et des Mines. »

Odette BIGEON



La Franche-Comté et les anciens Pays-Bas, du XIII^e au XVIII^e s.

**25, 26, 27 octobre
2006**



Pendant des siècles,
la Franche-Comté
(comté de Bourgogne,
diocèse de Besançon) et
les anciens Pays-Bas
(Flandres, Artois, Brabant,
Hainaut...) ont entre-
tenu des liens étroits



Vesoul

Vesoul,
mercredi 25 octobre 2006, à l'Hôtel-de-Ville
matin : les liens entre la Franche-Comté et les
anciens Pays-Bas
après-midi : les protagonistes,
hommes politiques et diplomates
en fin d'après-midi : visite guidée des
hôtels particuliers

Information, inscriptions :

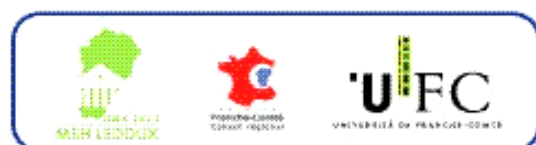
<http://msh.univ-fcomte.fr>

Contact France : paul.delsalle@univ-fcomte.fr

tél. : (33) 6 85 33 91 81 - fax. : (33) 3 81 51 26 54

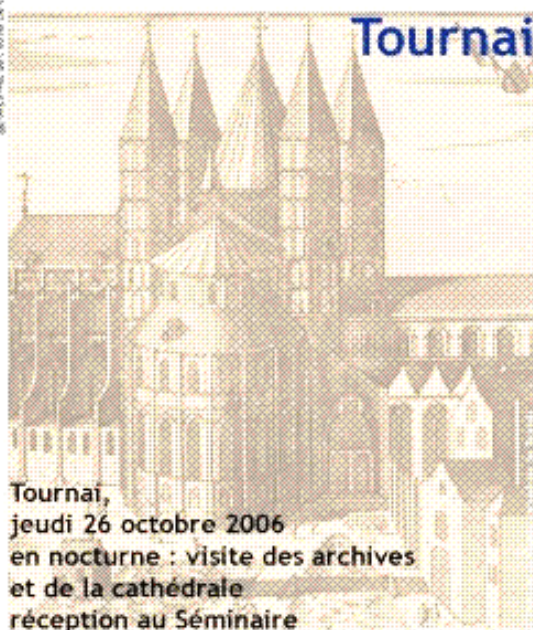
Contact Belgique : maillard.monique@tiscali.be

tél. : (32) 67 33 51 44 - fax. : (32) 67 34 29 82



Colloque international

organisé en partenariat avec des
universités de France, Belgique,
Pays-Bas et Allemagne



Tournai

Tournai,
jeudi 26 octobre 2006
en nocturne : visite des archives
et de la cathédrale
réception au Séminaire

vendredi 27 octobre 2006, au Séminaire
matin : les liens religieux
après-midi : art et archéologie



Dole - Autrefois

Un peu d'histoire

La ville de Dole est née au XI^e siècle sur une corniche calcaire qui surplombe le Doubs d'une vingtaine de mètres.

Le pont jeté sur la rivière forme un carrefour avec l'ancienne voie romaine Besançon-Chalon, et, attire une population qui se regroupe autour du château comtal.

Les comptes de Bourgogne favorisent cette ville et en 1274, la Comtesse Alix de Méranie lui accorde une chartre de franchises, qui définit un pouvoir et une municipale. Aux X^e et XVI^e siècles, Dole connaît un véritable âge d'or. Le Parlement, jusque-là itinérant, est fixé à Dole en 1386, conférant à la ville le titre de capitale de la Comté. En 1422, le duc Philippe le Bon fonde une Université.

Au XVI^e siècle, après les dégradations dues au siège de Louis XI, les Dolois relèvent leur ville et édifient une nouvelle collégiale. L'église est dotée d'un haut clocher-porche, d'où l'on surveille tout le pays alentour.

Très proche de Montbéliard et Genève, gagnée par la Réforme protestante, Dole est un bastion catholique.

Le culte de la sainte hostie de Faverney, la fondation de très nombreux couvents au XVII^e siècle, montrent le formidable dynamisme de la réforme catholique.

Le XVII^e siècle est aussi l'époque des guerres : la ville est à trois reprises assiégées par les armées du Roi de France.

Louis XIV conquiert la ville est la Franche-Comté en 1678. Dole perd son rang de Capitale au profit de Besançon, et, ses remparts sont démantelés.

Au XVIII^e siècle, de nombreuses constructions modifient le paysage urbain : les hôtels particuliers et leurs escaliers extérieurs, les jardins, le quartier des casernes viennent compléter la cité. Au XIX^e siècle, une industrialisation tardive n'entraîne pas de nombreuses transformations. Quelques édifices sont construits : le théâtre, la gare et le marché couvert de type Baltard, mais les plans ambitieux d'élargissement et de réaligement des rues ne sont pas réalisés. L'époque contemporaine est marquée par la création du quartier des Mesnils Pasteur et quelques belles réalisations architecturales : l'église Saint-Jean-L'Evangeliste, le pont de la corniche, le lycée Jacques Duhamel ...

La vieille ville est protégée par un secteur sauvegardé de cent quatorze hectares depuis 1967 et compte 47 monuments historiques.

Le ministère de la culture et de la communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation "Villes et Pays d'Art et d'Histoire" aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui un réseau de 120 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité : Besançon, Chalon, Cluny et Montbéliard bénéficient de l'appellation "Villes et Pays d'Art et d'Histoire".

Dijon et Beaune de l'appellation "Villes d'Art"



Chronologie

Les principaux évènements

1050	-	Première mention de Dole
1083	-	Reprise de la chapelle des Perrons par l'Abbaye de Baume-les-Messieurs
1120	-	Constitution de la paroisse autour du prieuré Saint Georges
1120	-	Première mention du Pont de Dole
1156	-	Construction du château de Frédéric Barberousse
1234	-	Fondation de l'hôpital du Saint-Esprit
1274	-	4 Portes : d'Arans, de Montroland (ou de Seans) de Besançon (ou porte verte), du Pont
1327	-	Incendie important à Dole
1349	-	La Peste sévit à Dole
1352	-	Nouvel incendie près de l'église
1357	-	Renforcement du Château
1361	-	Retour de la peste
1371	-	Construction de la première halle de boucherie entre celle des drapiers et celle des Tanneurs
1372	-	Fondation du Couvent des Cordeliers
1386	-	Installation du Parlement
1414	-	Reconstruction des halles
1422	-	Achèvement des Fortifications
1426	-	Construction d'une nouvelle boucherie sous la rue des Cordiers
1479	-	2ème siège de Dole. Prise et destruction de la ville
1483	-	Achat de la Tour de Chamblanc pour l'échevinage
1490	-	Le Parlement est rétabli à Dole
1494	-	Création de l'hôtel des monnaies et installation de la Chambre des Comptes
1498	-	Fondation du collège bénédictin de Saint-Jérôme
1508	-	Début des travaux de la nouvelle collégiale
1521	-	Grande peste
1529	-	Grande disette
1533	-	Ordonnance de Charles Quint pour doter Dole de remparts
1555	-	Terrible peste - Réalisation de la chaire de l'église
1562	-	Mise en place de la tribune d'orgues
1564	-	Pestes nombreuses
1579	-	Fondation de l'œuvre du Bouillon et de la confrérie de la Croix
1587	-	Les Capucins à Dole



- | | | |
|------|---|---|
| 1591 | - | Cr  ation du coll  ge des J  suites |
| 1603 | - | Ach  vement des fortifications avec la porte du Pont |
| 1606 | - | Fondation des Ursulines |
| 1607 | - | Construction de l'arc du coll  ge |
| 1611 | - | Construction de l'h  tel de ville rue d'Arans |
| 1613 | - | Erection du moulin aux Ecorces - Fondation de l'H  tel Dieu et du couvent des Carm  lites |
| 1614 | - | Tiercelines et Carm  lites    Dole |
| 1622 | - | Peste et grande disette - Arriv  e des Carmes d  chauss  s |
| 1624 | - | Les Minim  s    Dole |
| 1628 | - | Peste |
| 1630 | - | Rupture du pont |
| 1636 | - | Si  ge de Dole |
| 1644 | - | Fondation de la Visitation |
| 1668 | - | Si  ge de Dole par Louis XIV |
| 1673 | - | Rel  vement des fortifications de Dole |
| 1674 | - | L'arm  e de Louis XIV met le si  ge devant Dole |
| 1678 | - | Trait   de Nim  gue |
| 1688 | - | Arasement des remparts |
| 1702 | - | Construction du pavillon des Arquebusiers au Paquier |
| 1762 | - | Construction du pont de pierre de la Charit   |
| 1764 | - | Construction du pavillon des Officiers - du grand pont Louis XV |
| 1765 | - | Expulsion des J  suites |
| 1768 | - | Perte de l'H  tel des Monnaies et du Parlement |
| 1789 | - | Cr  ation d'une assembl  e communale et d'une milice |
| 1793 | - | Cr  ation d'une commission de 5 membres qui si  gent    Dole (La Jacobine) |
| 1827 | - | Etablissement des   uvres de la Providence |
| 1841 | - | Construction du th   tre |
| 1845 | - | Mise en place du march   aux fleurs |
| 1881 | - | Destruction des anciens abattoirs, de la halle aux bl  s et de l'ancien Parlement |
| 1882 | - | Erection de la halle aux grains et construction du march   couvert |
| 1890 | - | R  alisation du bassin du jet d'eau (1400 F) |
| 1890 | - | Couvent des Carm  lites (Ursulines) |
| 1899 | - | Eclairage   lectrique des rues de Dole |
| 1909 | - | Construction de l'h  tel des Postes |
| 1910 | - | Grandes inondations |
| 1940 | - | Occupation de Dole par les troupes allemandes. Dole est zone interdite |
| 1967 | - | Cr  ation du secteur sauvegard   |

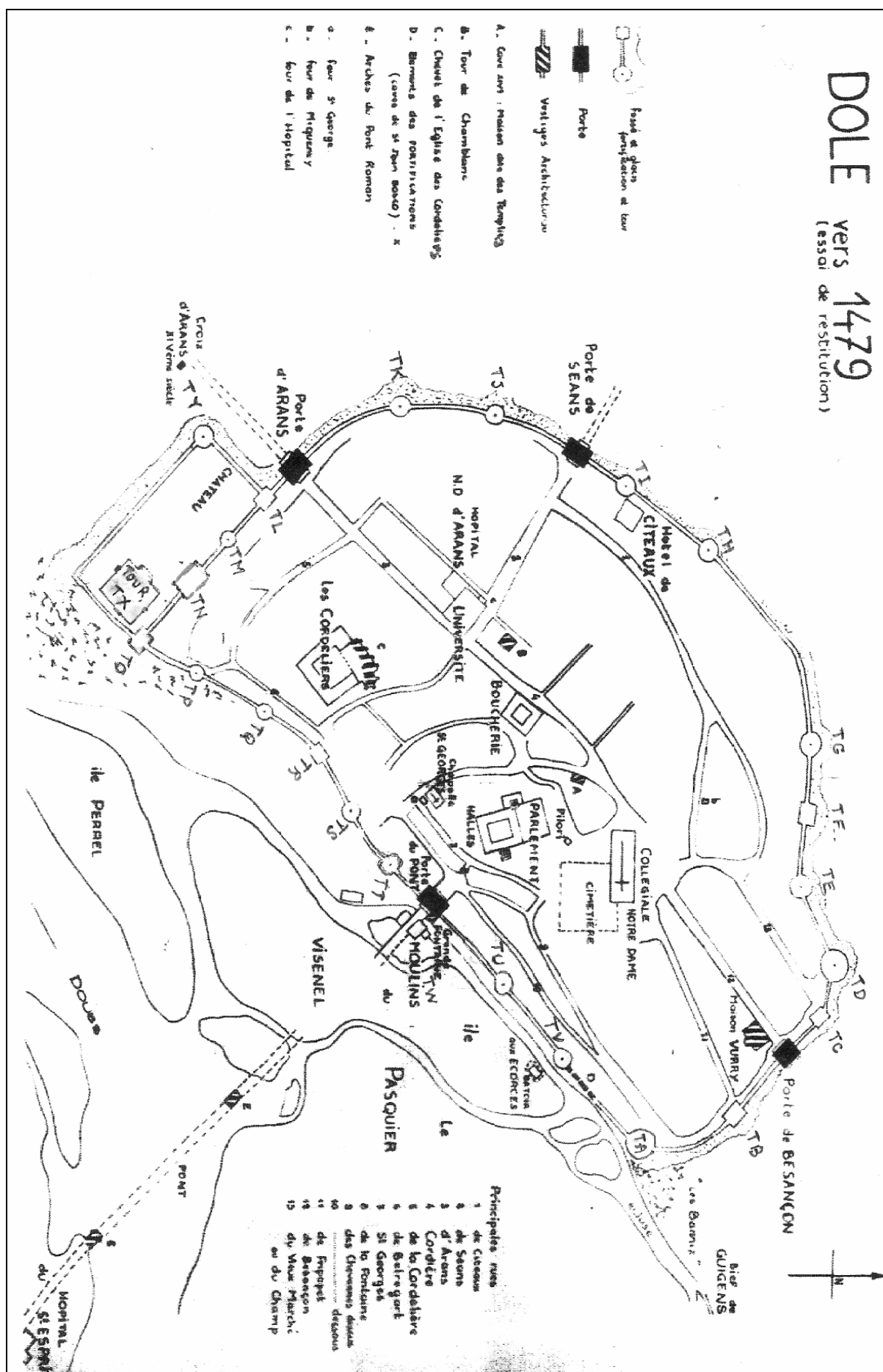


Démographie

Années / Nombre d'habitants

- 1595 - 4000 habitants + 2500 Retrahants**
- 1636 - Siège de Dole**
- 1668 - Siège de Dole**
- 1674 - Siège de Dole**
- 1856 - Choléra 1129 morts dont 750 à Dole**
- 1872 - Immigration des Alsaciens et mobiles**
- 1959 - Rattachements de Saint Ylie et Azans**

1480 = ~ 4000	1579 = 3946	1593 = 5000	1595 = ~ 4000	1617 = 4360
1660 = ~ 3000	1674 = 4500	1688 = 5119	1709 = 5256	1774 = 9100
1790 = 8947	1801 = 8200	1816 = 8976	1846 = 10519	1851 = 10830
1856 = 9398	1861 = 10505	1866 = 11093	1871 = 9370	1872 = 11679
1876 = 10339	1881 = 13365	1886 = 13296	1891 = 14253	1896 = 14437
1902 = 14627	1907 = 14836	1911 = 14545	1912 = 16294	1922 = 16208
1927 = 18093	1932 = 18066	1937 = 18117	1947 = 18250	1954 = 22022
1959 = 23592	1975 = 29295	1983 = 27959	1999 = 26015	





Archives Départementales de Côte-d'Or

Aux A.D 21 on trouve des actes notariés de FOUCHERANS (39) de 1698 à 1707.

De plus dans les archives notariales de LAPERRIERE/SUR:SAONE, canton de SAINT-JEAN-DE-LOSNE, en l'étude de Maître Charles BRETON, on découvre plusieurs actes concernant les habitants de FOUCHERANS : plusieurs contrats de mariage et un acte établissant le devis de reconstruction de la cure de FOUCHERANS entre "la plus saine et meilleure partie des habitants" et 3 maçons du pays de LIMOGES.

Voici deux des CM :

Au château de FOUCHERANS - **CM le 20 08 1708**

- entre ROSSIGNEUX Jean vigneron à FOUCHERANS, fils de François et de BREDIN Denise, veuf de + MARCIAUX Jeanne et BISSOT Enne (!), fille d'Anthoine et RICHARD Françoise.

- **CM le 2 11 1704**

- entre MEUNIE Claude fils de Claude et de MAILLOTTE Anne et MAY Marguerite fille de Jean Claude et de SEURE Catherine

Témoins : MEUNIE Ponce frère de l'époux - SEURE Catherine mère de l'épouse.

En voici un autre concernant un vigneron de GENDREY:

- **CM le 19 06 1746** chez Mtre BRETON de LAPERRIERE

- entre MICHEL Anathoile fils de +Jean vigneron à GENDREY comté de BOURGOGNE et de + Jeanne RACINE

et ROUX Louise fille de Odot vigneron à SAINT SEINE en BACHE et de BONY Didière

Consentements de PHILIPPON Etienne manouvrier à SAINT SEINE en BACHE mari de MICHEL Barbe soeur germaine de l'époux et de MICHEL Barbe elle-même.

Consentements de Simon ROUX frère germain de l'épouse et de ROYER Pierre laboureur à SAINT SEINE en BACHE mari de ROUX Anne soeur de l'épouse

Transmis par Michelle NOBLECOURT.

Thésy - sépultures impures !

32 N° 4 SÉPULTURE DE <i>Louis Edouard</i> <i>Protestant par le</i> <i>Ministre Protestant</i> <i>8 février</i> <i>Sous l'invocation</i>	L'an mil huit cent soixante et onze, le 8 février trois heures <i>Protestant. Deux frères par le grand père de Louis, le 3^e mars</i> <i>Protestant à Thésy ont été inhumés par le pasteur</i> <i>Protestant dans la de la paroisse d'Arlesche</i> âgé de <i>cinquante</i> ans, a rendu son âme à Dieu dans la communion de notre mère la sainte Eglise, après avoir reçu les sacrements d Son corps a été inhumé dans le cimetière de <i>Le cimetière fut rebâti par l'ordre de</i> <i>Monsieur l'évêque de St Claude</i>
--	---



Les naissances illégitimes au 19^e siècle

D'après « Population Française » de E. LEVASSEUR

Les naissances dites naturelles ou illégitimes sont celles des enfants dont la mère n'est pas mariée. Les femmes mariées donnent naissance à des enfants légitimes, excepté dans le cas de désaveu légal par le père. Les filles et les veuves accouchent d'enfants illégitimes.

De 1821 à 1885, la moyenne générale, en France, est d'environ 7,5 naissances illégitimes sur un total de 100 naissances.

La population urbaine fournit beaucoup plus de naissances naturelles que la population rurale : les mœurs sont plus tolérantes dans les villes que dans les campagnes. En outre, beaucoup de filles mères de la campagne vont cacher leur grossesse dans les villes.

Il en résulte que les départements qui ont de grandes villes sont ceux où naissent le plus d'enfants illégitimes. Ceux-ci sont, en général, manufacturés. Les départements agricoles comptent moins de 5 naissances illégitimes pour 100 naissances. En 1885, le Calvados enregistrait 12,5 naissances pour 100 naissances et le Finistère 1,9.

Si, après 1870, le taux d'illégitimité a baissé tout à coup, c'est que l'Alsace qui avait une très forte proportion d'illégitimes, ne compte plus dans le contingent français, considération qui rend plus inquiétante l'augmentation survenue en 1881. On peut l'expliquer par le progrès des agglomérations urbaines, le développement du régime manufacturier, l'obligation du service militaire, l'affaiblissement du sentiment religieux, le goût du bien-être qui fait hésiter beaucoup de jeunes gens à accepter les charges de la famille.....

	Nombre d'enfants illégitimes (en milliers d'unités)	Pourcentage
1881	70	7,4
1882	71	7,5
1883	74	7,8
1884	75	8,0
1885	74	8,0
1886	74	8,1
1887	74	8,2
1888	75	8,3

Cependant le mariage donne la légitimité à un grand nombre de naissances naturelles. En 1887, 15.615 mariages ont légitimé 19.223 enfants. C'est un nombre plus important que celui des années précédentes.

Dans les campagnes, le mariage suit de près la naissance du premier enfant. Dans les populations ouvrières on vit souvent plusieurs années en concubinage avant de se marier.

Si l'on compare le nombre des naissances légitimes à celui des naissances illégitimes, on constate que le nombre de légitimes décroît depuis 1870, alors que celui des illégitimes n'a pas diminué.

Colette GAUDILLIERE



Justice d'Authume

L'An mil sept cent soixante huit le vingt neuf
mois de novembre à la requête de Maître Jean François
Thouveney praticien et
Procureur d'Office en la Justice d'Authume demeurant
à Dole qui fait élection de domicile en
sa résidence & en celle de François Gardet dudit lieu d'Authume, je soussigné
Claude Meslot Sergent major en la dite Justice
demeurant à Authume ai donné assignation à Guillaume fils de
Pierre Simon en son domicile au lieu de
où je me suis en partie expressement porté, parlant à la femme
à comparoir dans par devant les deux juges
et hôtelain de la dite Justice pour ouïr une Requête dudit
Demandeur, qui est que L'an mil sept cent soixante huit le huit août
environ les cinq heures du soir Pierre Pastourel garde de la Justice
d'Authume auroit vu et surpris Guillaume fils de Pierre Simon
d'Authume, qui coupoit et avoit coupé environ un cent de liers
de toutes espèces de bois dans une coupe exploitée depuis deux ans,
lieudit aux Ruyes Bois communal et territorial d'Authume, de tout
quoi il a fait le présent rapport qu'il a affirmé véritable et en la
greffe le lendemain, signé au registre Pastourel et Tisor greffier.

pourquoi conclut ledit Procureur à ce que
ledit Défendeur soit condamné à l'amende aux peines et amendes statuées par l'ordonnance
de 1669 au profit d'une Requête de la Justice d'Authume & aux dépens, lui
ayant délivré Copie de mon présent Exploit, signifié que ladite Justice se
tiendra à la place accoutumée le dimanche troisième
jour du mois de décembre prochain à heures de huit du matin
pour être jugé sur le champ, sans être obligé de se servir du ministère du
Procureur, suivant l'Ordonnance, ayant de plus signifié audit Guillaume Simon
d'avoir, en la qualité de messier en 1668, à tenir arrent pendant toute la
durée de la tenue de Justice, pour y répondre du devoir de chaque
verifier par le présent les rapports qu'il a fait et qui y sont poursuivis,
à peine d'être condamné aux mêmes amendes qu'à ceux contre qui il a fait les
rapports et à dix livres en cas de défaut. C'est



Hameaux des environs de Dole

ECLANS

Les Baraques de la For  t
La Grange d'Esclangeot

ECLEUX

Le Moulin
La Tour Portal  ze

ETREPIGNEY

Les Baraques du 6   triage de la For  t de Chaux
La Ch  telaine
Cinq-Cents
Le Moulin

EVANS

La Combe
La Fin-Basse
Le Polu

FALLETANS

Les Baraques des 2   et 3   triages de la For  t de Chaux
La Grange Gervais Thi  baud
Les Granges Vaunory
Gros Buisson
Le Temple

FOUCHERANS

La Baraque
Le Haut Fourneau

FRAISANS

Les Baraques
Le Haut Fourneau

FRASNE

Les Baraques de la Carri  re
Le Moulin

GATEY

La Fragneuse

GENDREY

L'Ermitage de St Aubin
Le Moulin Chaillot
Neuillot
Vassange en Bas
Vassange en Haut

GOUX

Le Moulin

JOUHE

Montroland
Le Moulin

LONGWY

Hotelans
Les Jousserots
Moussi  res

SAINT LOUP

Le Moulin
Villangrette (*rattach  e le 1 03 1826*)

LOUVATANGE

Le Moulin

LA LOYE

Les Baraques
Le Bois Banal
Le Moulin d'Aillery
Le Moulin Rolland

MALANGE

Montmourey
Le Moulin de Montmourey
Le Moulin Ramey (*d  truit vers 1813*)
L'Abergement (*reunie le 22 09 1824*)
Le Grand Voleris
Le Petit Voleris

MARPAIN

Mont Rambert (*reunie le 22 10 1823*)
Le Pays Neuf

MENOTEY

Les Baraques
Le Hameau de la For  t
Le Moulin Guyot
Sous Courcelles

MOISSEY

Le Ch  teau Neuf
Le Faubourg de Dole
La Tuilerie

MOLAY

Port Aubert

MONT SOUS VAUDREY

La Tuilerie
Le Moulin
Le Hameau du Petit Villey (*Une maison*)

MONTEPLAIN

Le Hameau de la Plaine
Port Aubert

MONTMIREY LA VILLE

Le Ch  teau

MUTIGNEY

Chassey (*rattach   le 22 10 1823*)
La Ferme de la Mare

NENON

La Grange du Loup

OFFLANGES

Le Bois de Montmirey

OUGNEY

La Grange Ronde
La Tuilerie

OUR

Les Baraques de la For  t de Chaux

PAGNEY

Le Moulin de V  ze

PEINTRE

Le Moulin de la Bruy  re
Le Moulin de Peintre
Le Moulin sous la Ville

PETIT MERCEY

Le Hameau des Granges
Le Hameau de l'Yombre